L’ASSOCIATION LITTORAL SEYNOIS vous souhaite un joyeux Noël et une excellente nouvelle année 2023.

L’Association a été créée il y a un an, mais elle a déjà de belles victoires dans son escarcelle, au service de la défense du cadre de vie du littoral Seynois ([voir sur notre site web](http://www.littoral-seynois.fr/pages/l-association-littoral-seynois/victoires-et-actions-du-ls.html)). C’est une victoire collective. Nous sommes 120 adhérents.

L’année 2023 sera peut-être une année difficile pour la valorisation du littoral Seynois.

Sans s’étendre sur le sujet, nous sommes obligés de constater la dislocation de l’équipe municipale. Nous le ressentons déjà car il n’y a plus d’interlocuteurs en face.

De notre côté, nous continuerons nos combats pour la valorisation du littoral, avec nos faibles moyens mais avec une grande volonté. A l’occasion de l’AG qui aura lieu en Janvier, notre équipe envisage de se renforcer (communication, finance,…).

Nos moyens d’action se font à travers nos outils de communication ([site web](http://www.littoral-seynois.fr/), [Facebook](https://www.facebook.com/littoral.seynois.7/), réunion mensuelle des adhérents). Donc avec peu de moyens.

Notre rêve est d’avoir un budget permettant d’affronter les gros dossiers qui ne peuvent être défendus efficacement qu’avec la collaboration d’avocats spécialisés : Par exemple la restauration du sentier littoral qui va de Mar Vivo à La Vernette, inaccessible au public, bloqué par le hangar de la SARL Baumont. Il y a également notre combat contre l’implantation d’antennes 5G alors que les propriétaires, locataires et riverains n’en veulent pas. Et bien d’autres actions en perspectives.

Nous verrons vers le mois d’avril si nos demandes de subventions à la ville et à la métropole seront bien accueillies.

Si vous voulez participer à notre combat, en échangeant, en discutant, en exposant votre point de vue et vos idées, c’est possible, tout simplement [en vous inscrivant pour avoir notre lettre mensuelle](http://www.littoral-seynois.fr/pages/l-association-littoral-seynois/adhesion.html). Vous pouvez aussi nous rejoindre en tant que membre ([adhésion](http://www.littoral-seynois.fr/pages/l-association-littoral-seynois/adhesion.html) libre de 0 à 50 euros selon vos désirs et possibilités).

En conclusion, si vous voulez valoriser le littoral Seynois, si magnifique potentiellement parlant, si vous voulez débloquer les projets qui auraient dû être achevés il y a plusieurs décennies, si vous voulez préserver notre cadre de vie, joignez-nous vite.

C’est ensemble que nous pourrons faire bouger les lignes.

Bien sincèrement.

A.Delacourte, Président de l’Association Littoral Seynois.

